

Les objectifs et avances

2.1 Risques liés à l'ergonomie et aux conditions de travail

État initial de référence

Les manutentions manuelles effectuées par les personnels lors de l'approvisionnement des stocks sont susceptibles d'engendrer des risques d'accidents et de maladies professionnelles.

2.1.1 Objectif(s) de résultat

Réduction des risques liés aux manutentions manuelles.

2.1.1.1 Objectif(s) de moyens, actions prévues

Acquisition d'un monte-charge permettant de réduire les manutentions manuelles.

Justificatif(s) fourni(s)

- Devis du de la société..... d'un montant de euros HT.
- Coût total prévisionnel des actions prévues pour ce point : euros HT.

Participation de la caisse régionale

- L'avance relative au(x) action(s) prévue(s) pour ce point est limitée à % des dépenses et plafonnée àeuros.
- Échéance prévisionnelle des actions :

2.4 Formation du responsable

État initial de référence

Le responsable n'est pas suffisamment informé des actions de prévention à mettre en œuvre.

2.4.1 Objectif(s) de résultat

Former le responsable.

2.4.1.1 Objectif(s) de moyens, actions prévues

Formation.

Participation du responsable au stage de formation :

Démarche de prévention dans les CHR.

Délivrance par l'organisme d'une attestation de formation.

Justificatif(s) fourni(s)

- Devis du de la société d'un montant de euros HT.
- Coût total prévisionnel des actions prévues pour ce point : euros HT.

Participation de la caisse régionale

L'avance relative au(x) action(s) prévue(s) pour ce point est limitée à % des dépenses et plafonnée à euros.

Échéance prévisionnelle des actions :

Pro
con